

# 107



TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2016

# L'écoute Gretzoise



*Bonne  
Année!  
2016*  
★

➤ RÉTROSPECTIVE  
NŒL 2015

➤ DOSSIER  
L'EAU DANS TOUS  
SES ÉTATS

➤ ACTUALITÉS  
CONSEIL MUNICIPAL  
CÉRÉMONIE DES  
VŒUX DU MAIRE



### Chaque jour, les équipes Infrastructures d'Eiffage

- S'adaptent au monde d'aujourd'hui et proposent des solutions innovantes
- Conçoivent de nouvelles liaisons entre les hommes et réalisent des ouvrages qui respectent l'environnement
- Assurent le confort des usagers et développent les réseaux de communication



Agence Seine-et-Marne Nord  
Zac du Bel Air, rue Charles Cordier  
77164 Ferrières-en-Brie  
Tél. : 01 64 76 30 20

Route de Barcy  
77122 Monthyon  
Tél. : 01 64 36 54 44



## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations  
Tous corps d'état

# SARL BORLIDO



5, avenue des Violettes  
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
Fax : 01 64 42 08 67  
Tél. : 01 64 25 30 35



Fondée en 1985

## Pizzeria Favina

Restaurant traditionnel italien  
Fermé le Dimanche

2, rue du Moulin - 77220 Tournan-en-Brie  
☎ 01 64 07 12 58

**Carnaval des enfants**

**19 Mars 2016**  
**10 h 30**

**DÉPART JARDIN DE LA MAIRIE**



## MES CHERS CONCITOYENS,

En ce début d'année, l'actualité municipale est centrée sur l'établissement d'un budget communal.

Comme vous l'entendez par tous les moyens de communication, l'Etat a décidé de restreindre ses dotations aux diverses collectivités (Région, Département, Intercommunalité et Communes) sous couvert d'un plan d'économie qu'il a lui-même du mal à se l'appliquer.

Dans le même temps, d'autres dotations diminuent, des subventions ne sont plus accordées et des nouveaux transferts de charges à assumer nous sont promis.

Mais enfin si la commune a des ressources financières, encore saines, elle a aussi d'autres ressources, celles de ses concitoyens, de l'administration et des élus qui continueront à faire évoluer notre commune et maintenir un bon cadre de vie.

Et dans ce cadre, au tout début du printemps, des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque-médiathèque vont débiter. Si tout se passe pour le mieux, les travaux s'achèveront à l'été 2017. Cette structure se situe au 77 rue de Paris, c'est un chantier de rénovation et d'extension d'un bâtiment existant.

Sur l'arrière de ce terrain de 3600m<sup>2</sup>, nous vous proposerons aussi un jardin accessible au public.

Notre Plan Local d'Urbanisme, nouvelle version, a été adopté le 2 décembre 2015. Le développement harmonieux de notre commune s'est vu contraint par des nouvelles exigences et réglementations dues à de nouvelles lois qui se sont succédées pendant l'instruction de notre document. Notre cadre de vie doit être préservé et c'est avec la quasi unanimité des élus que notre révision du PLU a été adopté.

Je vous invite à parcourir ce magazine et surtout à prendre date pour les nombreuses manifestations du mois de mars et du printemps qui vous sont proposées par la municipalité et par les diverses associations qui nous aident à animer notre ville. Je pense entre autre aux Journées Cultures du Monde des 12 et 13 mars sur le thème.

« En route vers le Pacifique Sud » avec la Nouvelle Zélande en invitée d'honneur et une présentation du traditionnel Haka Maori en début de matinée du 12 mars devant la Mairie.

Même avec un peu de retard, l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2016.

Je vous prie de croire, Chères Gretzoises et Gretzois, à mes amicales salutations.

Jean-Paul GARCIA  
Maire de Gretz-Armainvilliers.

## sommaire

- P.4 à 7 **ACTUALITÉS**  
Conseil municipal  
Cérémonie des vœux du maire
- P.8 à 10 **DOSSIER**  
L'eau dans tous ses états
- P.11 à 15 **RÉTROPSECTIVE**
- P.16 **ZOOM**  
Le PLU
- P.17 **INFOS PRATIQUES**
- P.18 **EN BREF**  
CADRE DE VIE  
Accueil jeunesse  
EXPRESSION POLITIQUE
- P.19 **ÉTAT CIVIL**

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers  
Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia  
Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir  
Tirage : 3 800 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

Impression :  
100, rue Cossonneau - BP 84 - 93330 Neuilly-sur-Marne  
Tél. : 01 43 08 63 63

Édition, réalisation, publicités :  
CMP - 56, boulevard de Courcerin Croissy-Beaubourg  
77435 Marne-la-Vallée cedex 2  
Tél. : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.



# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2015

### LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Le chemin communal n°2 de Gretz a donné naissance à une route desservant la zone d'activités de Presles en Brie où la société PROLOGIS a édifié un bâtiment de 55 000 m<sup>2</sup> pour y loger aujourd'hui la logistique de la société CARREFOUR, administrée aujourd'hui par KUEHNE NAGEL.



Chemin communal



Nouvelle route

Suite à la démission de Madame Virginie JULIEN, Madame Sylvie FERNANDEZ a été installée dans ses fonctions de conseiller municipal et a **approuvé**, sa nomination au sein des commissions municipales suivantes : personnel communal – Affaires scolaires, petite enfance et personnes handicapées – Fêtes et cérémonies.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL A :

- **Décidé** de programmer un séjour en classe de découverte « montagne » du 5 au 18 décembre 2015, au bénéfice de

deux classes de CM2 de l'école élémentaire Victor-Hugo et d'une classe de CM2 de l'école primaire Leclerc ; a décidé, compte-tenu des difficultés à recouvrer le montant d'éventuels frais médicaux auprès des familles, de demander un chèque de caution de 50 euros.

- **Approuvé** l'attribution aux coopératives scolaires des écoles Victor Hugo et Leclerc, de subventions d'un montant respectif de 540 euros (pour deux classes) et de 360 euros (pour une classe) destinées à la prise en charge de certains coûts induits par l'organisation des séjours de classes de découverte.

- **Décidé** de reconduire à l'identique, pour l'année 2016, d'une part, les modalités financières de prise en charge des enfants relevant d'un Projet d'accueil individualisé avec fourniture d'un panier repas par la famille qui prévoit la facturation mensuel d'un forfait correspondant au prix d'un repas et, d'autre part, les tarifs de la restauration collective qui s'établissent comme suit :

- Repas enfant : 4 euros
- Repas adulte : 4,85 euros.

- **Fixé** comme suit les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement applicables pour l'année 2016 :

Ressources mensuelles	Famille 1 enfant				Famille 2 enfants				Famille 3 enfants				Famille 4 enfants et +				
	1 jour		1/2 jour		1 jour		1/2 jour		1 jour		1/2 jour		1 jour		1/2 jour		
	avec repas	PAJ	sans repas	PAJ	avec repas	PAJ	sans repas	PAJ	avec repas	PAJ	sans repas	PAJ	avec repas	PAJ	sans repas	PAJ	
Jusqu'à	1 184 €	7,09 €	4,59 €	2,09 €	6,52 €	4,02 €	1,72 €	5,82 €	3,32 €	1,30 €	5,56 €	3,06 €	1,15 €				
1 185 €	1 410 €	8,31 €	5,71 €	2,73 €	7,55 €	5,05 €	2,33 €	6,72 €	4,22 €	1,84 €	6,43 €	3,93 €	1,66 €				
1 411 €	1 637 €	9,53 €	7,03 €	3,37 €	8,38 €	5,88 €	2,93 €	7,54 €	5,04 €	2,44 €	7,23 €	4,54 €	2,07 €				
1 638 €	1 864 €	10,75 €	8,35 €	4,01 €	9,21 €	6,69 €	3,53 €	8,36 €	5,85 €	3,04 €	8,02 €	5,25 €	2,69 €				
1 865 €	2 091 €	11,97 €	9,67 €	4,65 €	10,04 €	7,50 €	4,13 €	9,19 €	6,66 €	3,64 €	8,83 €	6,06 €	3,31 €				
2 092 €	2 318 €	13,19 €	10,99 €	5,29 €	10,87 €	8,31 €	4,73 €	10,06 €	7,47 €	4,24 €	9,64 €	6,87 €	3,93 €				
2 319 €	2 545 €	14,41 €	12,31 €	5,93 €	11,70 €	9,12 €	5,33 €	10,89 €	8,28 €	4,84 €	10,45 €	7,68 €	4,55 €				
2 546 €	2 772 €	15,63 €	13,63 €	6,57 €	12,53 €	9,93 €	5,93 €	11,72 €	9,09 €	5,44 €	11,26 €	8,49 €	5,17 €				
2 773 €	3 000 €	16,85 €	14,95 €	7,21 €	13,36 €	10,74 €	6,53 €	12,55 €	9,90 €	6,04 €	12,07 €	9,30 €	5,79 €				
3 001 €	3 227 €	18,07 €	16,27 €	7,85 €	14,19 €	11,55 €	7,13 €	13,38 €	10,71 €	6,64 €	12,88 €	10,11 €	6,41 €				
3 228 €	3 454 €	19,29 €	17,59 €	8,49 €	15,02 €	12,36 €	7,73 €	14,21 €	11,52 €	7,24 €	13,69 €	10,92 €	7,03 €				
3 455 €	3 681 €	20,51 €	18,91 €	9,13 €	15,85 €	13,17 €	8,33 €	15,04 €	12,33 €	7,84 €	14,50 €	11,73 €	7,65 €				
3 682 €	3 908 €	21,73 €	20,23 €	9,77 €	16,68 €	13,98 €	8,93 €	15,87 €	13,14 €	8,44 €	15,31 €	12,54 €	8,27 €				
3 909 €	4 135 €	22,95 €	21,55 €	10,41 €	17,51 €	14,79 €	9,53 €	16,70 €	13,95 €	9,04 €	16,12 €	13,35 €	8,89 €				
4 136 €	4 362 €	24,17 €	22,87 €	11,05 €	18,34 €	15,60 €	10,13 €	17,53 €	14,76 €	9,64 €	16,93 €	14,16 €	9,51 €				
4 363 €	4 589 €	25,39 €	24,19 €	11,69 €	19,17 €	16,41 €	10,73 €	18,36 €	15,57 €	10,24 €	17,74 €	14,97 €	10,13 €				
4 590 €	4 816 €	26,61 €	25,51 €	12,33 €	20,00 €	17,22 €	11,33 €	19,19 €	16,38 €	10,84 €	18,55 €	15,78 €	10,75 €				
4 817 €	5 043 €	27,83 €	26,83 €	12,97 €	20,83 €	18,03 €	11,93 €	20,02 €	17,19 €	11,44 €	19,36 €	16,59 €	11,37 €				
5 044 €	5 270 €	29,05 €	28,15 €	13,61 €	21,66 €	18,84 €	12,53 €	20,85 €	18,00 €	12,04 €	20,17 €	17,40 €	11,99 €				
5 271 €	5 497 €	30,27 €	29,47 €	14,25 €	22,49 €	19,65 €	13,13 €	21,68 €	18,81 €	12,64 €	20,98 €	18,21 €	12,61 €				
5 498 €	5 724 €	31,49 €	30,79 €	14,89 €	23,32 €	20,46 €	13,73 €	22,51 €	19,62 €	13,24 €	21,79 €	19,02 €	13,23 €				
5 725 €	5 951 €	32,71 €	32,11 €	15,53 €	24,15 €	21,27 €	14,33 €	23,34 €	20,43 €	13,84 €	22,60 €	19,83 €	13,85 €				
Au-delà de	5 952 €	33,93 €	33,43 €	16,17 €	24,98 €	22,08 €	14,93 €	24,17 €	21,24 €	14,44 €	23,41 €	20,64 €	14,47 €				
Hors commune		14,49 €	11,99 €	8,50 €	14,49 €	11,99 €	8,50 €	14,49 €	11,99 €	8,50 €	14,49 €	11,99 €	8,50 €				

- **Décidé** de reconduire à l'identique pour l'année 2016 les tarifs des accueils périscolaires gérés par la commune qui s'établissent comme suit :
- **Accueil du matin : 1,65 euro**
- **Accueil du soir : 2,90 euros.**
- **Fixé** à 1,90 euro le tarif journalier de l'étude surveillée pour l'année 2016
- **Décidé** d'octroyer une subvention

exceptionnelle de 200 euros à l'association Toutatrac afin de lui permettre de faire face aux dépenses induites par sa participation à l'opération « Accueil jeunes » organisée en juillet 2015.

- **Décidé** d'octroyer une subvention exceptionnelle de 155 euros à l'association Vie sportive ozophorienne afin de lui permettre de faire face aux dépenses

induites par sa participation à l'opération « Accueil jeunes » organisée en octobre 2015.

- **Autoriser** l'adhésion de la commune à l'association Alisé (16 avenue P.V. Couturier – 94520 Gentilly) dont l'objet consiste à promouvoir la qualité de l'accueil au sein des structures de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

- **Décidé** la création d'un poste d'agent d'entretien polyvalent dans le cadre du dispositif des contrats aidés « CUI-CAE » et a fixé la rémunération attachée à ce poste sur la base du SMIC horaire +1,003%.

- **Décidé** de permettre le recrutement d'enseignants dans le cadre d'activités accessoires afin d'assurer des prestations d'animation et / ou de direction dans le cadre de l'ALSH

- **Décidé** d'approuver l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et a autorisé Monsieur le Maire à déposer ce dossier auprès des services de l'État.

- **Fixé** comme suit les montants des redevances d'occupation privative du domaine public de la commune :

Échafaudage	Par ml et par jour	3 €
Clôture de chantier	Par ml et par jour	3 €
Immobilisation d'un véhicule ou engins (grue, nacelle,...) sur trottoir et /ou chaussée	Forfait une semaine	25 €
Dépôt de benne ou de conteneur de stockage ou de cabane de chantier sur trottoir et / ou chaussée	Forfait une semaine	25 €
Occupation de places de stationnement pour déménagement et / ou travaux	par jour et par place au-delà de la première journée	25 €
Bureaux de vente immobilière (- de 35 m <sup>2</sup> )	Forfait par mois	1 500 €
Chevalet, présentoir, distributeur de documents publicitaires, porte menus,...	Forfait par an et par élément	100 €
Appareils divers (rôtissoire, machine à glace,...) liés à l'activité du commerce devant lequel ils sont installés	Forfait par an *	200 €
Vente ponctuelle de végétaux (sapins, chrysanthèmes,...)	Par m <sup>2</sup> et par jour	3 €
Véhicules et / ou remorques dédiés à la restauration ambulante	Sur point fixe autorisé forfait par semestre	1 000 €
	En dehors des points fixes autorisés, par jour exceptionnel	20 €
Véhicules et / ou remorques dédiés à l'activité des commerçants non sédentaire exerçant sur le domaine public (hors marché)	Forfait par jour	
Véhicules et / ou remorques dédiés à la délivrance d'un service à bord (médecine du travail,...)	Forfait par jour	
Tournage de film	Forfait par jour (y compris jours de montage et démontage)	1 000 €
Événements culturels et associatifs organisés par une association à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général		Exonération

- **Décidé** et a autorisé Monsieur le Maire à prévoir dans l'arrêté réglementant ces occupations des dispositions financières particulières aux occupations commerciales en cas d'abandon ou de cession de l'activité.
- **Fixé** comme suit les tarifs horaires de mise à disposition du collège Hutinel des équipements sportifs communaux :

- **salle polyvalent et dojo : 7 euros**
- **stades Lucien Laumondé et Val des dames : 21, 60 euros.**
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer une convention tripartite entre le département de Seine-et-Marne, le collège Hutinel et la commune fixant les modalités de mise à disposition du collège Hutinel des installations sportives de la commune.

- **Approuvé** le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes Les portes briardes, entre villes et forêts .
- **Émis** un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation des services 2015-2020.
- **Décidé** d'approuver le Plan local d'urbanisme.





# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

## BONNE ANNÉE 2016



*Ce samedi 16 janvier, à la MCL, nombreux étaient ceux à avoir répondu à l'invitation de la commune, représentants de la vie associative, membres du personnel communal, élus des communes voisines... manifestant ainsi leur intérêt pour la vie gretzoise.*

*Cette cérémonie a débuté avec la chorale des enfants de l'école de musique de l'Association Musicale du Val des Dames qui ont souhaité la Bonne Année en chanson.*

*Aujourd'hui, même si l'émotion est encore palpable, la vie continue.*

*La solidarité, le bénévolat et l'engagement sont particulièrement présents dans notre ville.*

L'année 2015 a été marquée, et elle l'est toujours aujourd'hui, par des attentats perpétrés à Paris et à Saint-Denis. La communauté française toute entière a été touchée physiquement, psychologiquement et moralement par ces événements.

La nation est encore en deuil. Nombreux sont les civils morts ou blessés par une cause qui nous dépasse. Des policiers nationaux et municipaux sont morts dans l'exercice de leur fonction.

Nous vivons depuis un an, un drame. L'état d'urgence s'applique à tous. Les forces de l'ordre gendarmes et policiers ainsi que les sapeurs-pompiers sont en dispositif d'alerte perpétuelle. Nous pouvons les remercier de leur dévouement. Nos valeurs et nos institutions font face et resteront les mêmes et nous soutenons moralement les familles des victimes et des blessés encore touchés par ces événements.

• **Le S.C.G.T.**

Les 50 ans du Sporting Club Gretz Tournan, en sont la preuve « Mesdames, Messieurs, les dirigeants du Sporting d'hier et d'aujourd'hui, dites-vous bien que vous faites partie de notre histoire. Dans le monde d'aujourd'hui où on court après l'argent et le professionnalisme, votre passion nous fait plaisir et vous honore. Elle est toujours intacte, bienveillante et consommatrice de passion et d'énergie. Merci à vous. »

• **L'association ACEL, Apprendre, Comprendre, Ecrire, Lire**, est particulièrement active avec ses cours d'alphabétisation pour adultes et par ses ateliers d'éveil qui sont dédiés aux enfants de la petite section de maternelle au CM2.

Les ateliers d'éveil aident les enfants et leurs parents pour leurs devoirs, agissent pour l'extériorisation de la parole infantile et participent au lien social et à l'intégration.

Rien ne serait possible sans ces bénévoles dévoués et disponibles Parmi eux : Mme Annie RIBES, M. Gilles BOYAT, M. Roger LEVASSORT et M. Jean-Paul RIBES qui ont été mis à l'honneur, en recevant la Médaille de la Ville sans oublier Mesdames Jeannine Verbeque et Mercedes Hobart, déjà médaillées pour d'autres activités précédemment.

• **L'association « Le Hérisson »**

« Le Hérisson sous la présidence de Mme Corinne CANITROT et de toute son équipe fait un travail remarquable auprès de l'enfance et l'adolescence handicapée. Ils se battent au quotidien pour tous ces enfants et ces parents qui ne trouvent pas à ce jour un lieu adapté pour la prise en charge de leur vie sociale » Et bien sur, je n'oublie pas, tous les bénévoles qui œuvrent auprès de nos associations et je, nous les en remercions.

*L'année 2016, va*

- Enfin voir aboutir la réalisation de la Maison des Jeunes.

- Finaliser l'adaptation aux normes d'accessibilités de tous nos bâtiments publics.

- Poursuivre notre politique vis à vis de l'enfance et du scolaire avec entre autre de nouvelles installations d'espaces de jeux pour enfants, la continuité des activités du temps périscolaire, l'accueil de l'enfance au niveau du centre de loisirs.

- Démarrer le chantier de la nouvelle bibliothèque-médiathèque et si tout va bien, les travaux se finiront à la fin du printemps 2017. C'est un chantier de rénovation et d'extension sur un site en centre ville.

Ce site était appelé, il y a 150 ans, la « Villa des Troènes ». Elle est située au 77 rue de Paris, elle abritera bien sûr, cette bibliothèque-médiathèque pour la moitié de la surface du terrain et sur le restant des 3600 m<sup>2</sup>, un jardin accessible au public.

- Procéder à une étude autour du parking Esther Breton afin de finaliser un espace public dédié à un marché forain et à une augmentation des places de stationnement en centre ville.

- Faire une étude afin de réaliser des pistes cyclables dans notre ville sera mise en œuvre avec le concours des services du Département car certains aménagements sont le long des départementales.

- Les usagers des transports publics et la municipalité demandent une amélioration des dessertes de la gare et surtout une amélioration des conditions d'accueil au niveau de la SNCF pour avoir un quai en direction de Paris répondant à leur souhait d'obtenir des abris-voyageurs contre le vent, la pluie et la neige !



Les médaillés de la ville pour l'association ACEL.  
Mme Jeanine VERBEQUE, M. Roger LEVASSORT, M. Jean-Paul RIBES  
Mme Yvonne BADOZ-GRIFFOND présidente de l'ACEL  
M. Gilles BOYAT, Mme Annie RIBES  
[absente Mme Mercedes HOBART ]



Une surprise pour Monsieur le Maire, un blason de la ville, une création en mosaïque de Mme Solange Mancini, qui souhaite que celle-ci soit offerte à un de nos concitoyens méritant.



Mr Pierre Gournet, médaillé de la ville, ancien Président du SCGT et Adjoint au maire pendant 24 ans.



Mr Gérard Vacher, Médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans au service de la commune. Élu la première fois en 1995, il continue à être présent et au service de notre ville.



*Dans les jours et mois à venir, vous aurez aussi des manifestations comme :*

Le salon du modélisme et simulateur de vol les **30 et 31 janvier**

Le salon de la philatélie le **6 février**

Une exposition Patchwork et scrapbooking les **13 et 14 février**

Le salon du jouet anciens et figurines le **28 février**

Les journées « Cultures du monde » « En route vers le Pacifique » les **12 et 13 mars**

La pièce de théâtre de TOUTATRAC « Le bal des couillons » les **8, 9 et 10 avril**

« Le Jardin de printemps » le **9 avril**

Une nouvelle compétition de Darts les **28 et 29 mai**



# L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

## SITEB LE SYNDICAT DE LA BARBANÇONNE

La commune est représentée par Mme Nathalie Sprutta-Bourges et M. Denis Renaudet



La Barbançonne est un affluent de l'Yerres. C'est un ru qui prend sa source à Gretz, passe sous la N4 puis chemine sur 12 km à travers les forêts et les champs sur les communes de Presles, Chevry-Cossigny et Grisy Suisnes pour se jeter dans l'Yerres au niveau du lycée agricole de Brie Comte Robert.

Le dénivellé en sortie de Gretz, dans la forêt, est très faible. La Barbançonne a été recalibrée et approfondie par la pratique du curage (pratique interdite à présent), mais

## LE SYAGE

La commune est représentée par M. Guy Usséglio-Viretta. Le SyAGE est un « syndicat mixte fermé » à la carte, associant communes, communautés de communes et d'agglomérations, syndicats de communes. Chaque collectivité adhérent à une, deux ou trois compétences, est représentée par des délégués titulaires et suppléants. Outre les missions d'assainissement et de gestion des eaux, le SyAGE porte une compétence supplémentaire regroupant tous les acteurs de l'eau du bassin versant de l'Yerres.

La commune de Gretz a adhéré pour la compétence : la mise en œuvre du SAGE (voir schéma d'aménagement et de gestion de l'eau).

Il est ainsi chargé de mettre en cohérence et de coordonner les études générales, les actions et projets liés à l'eau sur tout le bassin versant, dans tous les domaines : rivière et milieux humides, ressource en eau, assainissement et eaux pluviales. Il contribue

aucune campagne de grands travaux hydrauliques n'a été engagée à l'échelle du cours d'eau, comme cela a été le cas sur les autres affluents de l'Yerres. En revanche, l'aménagement de la Ligne TGV (années 1980-90) a occasionné des travaux hydrauliques d'ampleur sur la Barbançonne et son bassin versant : busages sous voie ferrée, drainage des abords, imperméabilisation, ...

Gestionnaire local, le Syndicat intercommunal de travaux et d'entretien de la Barbançonne (SITEB) a été créé le 3 octobre 1995 – les communes du bassin versant et membres du SITEB sont Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Gretz-Armainvilliers, Grisy-Suisnes et Presles-en-Brie.

Le SITEB fait partie du SyAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres). Ses actions entrent ainsi dans le cadre du Contrat de bassin Yerres Amont permettant d'atteindre un bon état des eaux en 2021.

La mission du SITEB est de programmer et faire réaliser des travaux d'entretien du ru, de restaurer la ripisylve (végétation au bord des cours d'eau) et de veiller à préserver les zones humides

à la réalisation et au pilotage des contrats financiers de bassin sur l'eau avec les maîtres d'ouvrages ayant adhéré (1 animateur SAGE et 2 animateurs de contrats). Il assure la déclinaison locale des études opérationnelles et la coordination des travaux réalisés par les différents maîtres d'ouvrages, ainsi que l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yerres



L'eau est puisée dans un fleuve : la Seine. Comme elle n'est pas potable, elle est acheminée vers une **station de pompage et de traitement** des eaux. Une fois purifiée, l'eau est stockée dans un **château d'eau** construit en hauteur, qui apporte une pression suffisante pour pouvoir desservir toutes les habitations.

Les eaux usées sont ensuite déversées dans le réseau communal de collecte (égouts), puis acheminées à la **station d'épuration par le SICTEU**. L'eau y est filtrée et purifiée, afin de retourner propre dans le milieu naturel

## Le saviez-vous ?

### Le cycle de l'eau dans la ville



## L'ESSENTIEL DU SYAGE :

Fort de ses 60 années d'existence, de son expertise et de l'implication de ses agents, le SyAGE - à travers, notamment la mise en œuvre du SAGE - a vocation à être un syndicat de référence et à défendre le modèle d'une gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant.

\* Territoire :  
1 004 km<sup>2</sup>

\* 3 départements :  
Seine-et-Marne,  
Essonne  
et Val-de-Marne

\* Linéaire  
de cours d'eau :  
450 km dont  
409 en Seine-et-Marne

\* Nombre  
de communes :  
85

\* Nombre d'EPCI  
(établissements  
publics de coopération  
intercommunale)  
ou groupements  
adhérents : 21

\* Population :  
428 486  
habitants  
(plus de 60 000  
foyers concernés)



*N'oublions pas que boire l'eau du robinet est un geste écologique et économique*



## GOÛTEUR D'EAU

Cela consiste à noter au quotidien, à des heures régulières, sur un tableau fourni par La Lyonnaise :

- Les appréciations de l'odeur : avec ou sans
- Le type de goût : sans goût, chlore javel, moisi terre, pharmaceutique, etc...
- L'intensité du goût : goût faible, goût moyen, goût fort

Ces annotations sont ensuite envoyées à La Lyonnaise soit par poste, soit par internet.



### SICTEU

La commune est représentée par Messieurs Guy USSEGLIO- VIRETTA, Denis RENAUDET et Dominique BENOIT

Le SICTEU est le Syndicat Intercommunal qui regroupe les communes de Gretz-Armainvilliers, Liverdy, Presles-en-Brie et Tournan-en-Brie pour le Traitement des Eaux Usées. L'ensemble des eaux usées des gretzois est acheminé grâce au réseau communal jusqu'au réseau de transport du SICTEU qui lui conduit

### SIAEP

L'Eau potable à Gretz-Armainvilliers

La commune de Gretz a confié sa compétence « Alimentation en Eau Potable » au syndicat d'alimentation en Eau potable de la région de Tournan, voici plusieurs décennies.

Le syndicat exploite son service de l'Eau Potable sous forme d'affermage dans le cadre d'une délégation de service public confié à la Lyonnaise des Eaux.

Le contrat d'affermage a pris effet le 12/03/2004 pour une durée de 15 ans.

Jusqu'en 2001, la ressource en Eau potable du Syndicat était l'eau de la nappe souterraine des Calcaires du Champigny, suite à sa dégradation quantitative et qualitative l'abandon de cette ressource souterraine a été décidé, au profit d'une ressource d'eau de surface.

Depuis le printemps 2001 notre Eau Potable est acheté en gros par le Syndicat à Eau du Sud parisien et est acheminé via la Liaison Seine Amont Marne (installation propriété du Syndicat), connecté à Varennes-Jarcy au réseau « Eau du Sud Parisien ». L'eau fournie est une eau de surface provenant principalement de l'usine de potabilisation de Morsang sur Seine. L'Eau brute puisée en seine y subit une multitude de traitements, filtrations, désinfections afin de la rendre parfaitement potable. Cette Eau de très bonne qualité est ensuite injectée dans les réseaux de transport et de distribution pour arriver jusqu'à nos robinets, à ce propos n'oublions pas que boire l'eau du robinet est un geste écologique et économique

ces eaux jusqu'à La STEP, Station d'EPuration située à Presles, route des cinquante arpents au lieu-dit La Saussaye, traite les eaux usées collectées (par un procédé physico-chimique) sur les 4 communes avant rejet d'une eau qualité baignade dans la Marsange. Chacun de nous doit veiller à la conformité de ses branchements : assainissement eaux usées et eaux pluviales et maîtriser ses rejets dans ces réseaux, ce sont des gestes importants pour préserver la ressource en eau et l'environnement

### SMAEM

Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la Marsange (adhérent du SyAGE)

La commune est représentée par Messieurs Dominique BENOIT et Gérard CHOLET

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange s'étend sur 13 communes de Coutevroult à Ozouër-le-Voulgis, en passant par Gretz-Armainvilliers. Le syndicat aménage et entretient la Marsange et ses affluents qui représentent environ 100 km, dont le Ru de la Buronnerie qui prend le nom de Ru des Monbarres après les ateliers municipaux. Les actions sont menées avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le département dans l'objectif de rendre à notre rivière un état écologique tel que demandé dans la directive cadre européenne sur l'eau.

Ces actions participent à l'aménagement, la consolidation et l'entretien des berges quand c'est nécessaire, mais aussi au « reméandrage » et à la création de zones humides.

Lorsque l'état écologique de la rivière aura été jugé satisfaisant, l'ouverture de gouffres permettant l'alimentation des nappes phréatiques sera possible

#### Quelques chiffres :

La longueur du réseau de distribution de l'Eau potable de la ville de Gretz-Armainvilliers est d'environ **39 km**. Pour l'année 2014 le rendement de ce réseau est de **89,9%**.

La commune de Gretz est représentée au Syndicat par deux délégués titulaires Messieurs Denis Renaudet et Guy Usseglio-Viretta et deux suppléants et Mme Marie Paule Devauchelle et Dominique Porte.

**Pour ma part**, d'une manière générale, l'eau que je goûte est rarement désagréable à boire et autour de moi, ma famille participe également à ces tests. Dans le cas où un matin, l'eau rejette une odeur boueuse, il faut la laisser couler quelques secondes, le noter sur la fiche et reprendre le test quelques instants plus tard. Si c'est une odeur de chlore, laisser l'eau s'aérer. Si une odeur persiste, j'appelle le service de La Lyonnaise.

### UNE GRETZOISE EST GOÛTEUSE D'EAU :

« C'est à la suite d'une journée de visite et d'information, il y a plusieurs années, à l'usine de Production à Morsang sur Orge, que je suis devenue goûteuse d'eau. »

### 10 OCTOBRE MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Un balcon, un jardin, une main verte voilà les ingrédients pour être lauréats. Monsieur le Maire les a félicités et remerciés pour leur participation au fleurissement gretzois. Un diplôme et une plante de leur choix ont récompensé les finalistes.

Mme Irène PILLU

M. et Mme Abel DESOUSAMESQUITA

M. et Mme Patrick POULAINT

Mme Danielle BROCHOT et Mr Jean-Pierre BOUVIN

M. Edmond BAKKER

M. et Mme Eric PINARD

Mme Nicole FARJON

M. et Mme Philippe RICHOU

M. et Mme Roger MALLET

Mme Jeannine COURCOU

Mme Martine CRÉDEVILLE

Mme Denise RÉMY

et M. Gilles RÉMY

M. et Mme Ismet ARSLAN

Mme Régina TRAN



### 11 OCTOBRE REPAS DES ANCIENS

Une nouvelle fois, le repas des aînés, offert par la Municipalité et le CCAS a remporté un gros succès.

M. Jean-Paul GARCIA, élus, membres du CCAS et bénévoles ont accueilli, les 250 convives ce dimanche 11 octobre 2015 à la M.C.L.

On pouvait noter la présence de Madame Henriette PHILIPPOT, centenaire, mise à l'honneur et fêtée par les nombreux convives.

Ainsi que le couple de doyens de cette

assemblée : Monsieur et Madame Robert MONCHAUX, qui ont reçu Champagne et fleurs.

Repas copieux, ambiance détendue, le groupe NEVADA avec son Spectacle « Chansons français » et l'Animation Dansante a fait recette, avec notamment des pros de la valse, du tango, du madison ou paso-doble. Tout était réuni pour que ce beau moment soit une réussite.

Les invités d'honneur :

Mr et Mme Laurent SENDRON,

Mr et Mme Pierre GUEDO



### 11 NOVEMBRE

Commémoration du 11 novembre avec la participation des élèves de l'École Georges Travers et les jeunes sapeurs pompiers de Tournan en Brie.







**12 NOVEMBRE PLANTATION**

Nous avons eu aussi le plaisir de recevoir début décembre, la visite de Mme Rose Mary STUART ROOSA, Présidente de la Fondation « Arbre de la Lune » fille de l'astronaute STUART ROOSA de la mission Apollo XIV en 1971, qui emporta avec lui près de 500 graines d'arbres celles-ci ayant effectué 33 fois le tour de la lune lors de sa mission. Ces graines sont revenues sur terre et aujourd'hui un arbre issu de ces graines a été offert à l'Arboretum de notre ville. (vœux du maire)

**18 DÉCEMBRE COLIS DES ANCIENS**

Noël trouve tout son sens dans l'ensemble des actions menées par le Centre Communal d'Actions Sociales. Vendredi 18 décembre, Elus, personnel Municipal et du CCAS, bénévoles et bien sur le Père Noël, tous étaient dès 7 heures prêts à préparer et distribuer les colis aux personnes âgées de plus de 70 ans.

*Ce sont ainsi, 680 colis qui ont été distribués pour les fêtes de fin d'année, pour le plus grand plaisir de nos aînés.*



**14 ET 15 NOVEMBRE SALON VIN ET GASTRONOMIE**

Récompensé par le CIC Est de Gretz Armainvilliers, Madame LE MOGNE Marie Claire, Vinaigrière, (Vinaigres de la Carrière - MONTVICQ) a reçu le Bacchus de bronze pour la qualité de ses vinaigres artisanaux, l'accueil et la présentation de son stand. Ce 23<sup>ème</sup> Salon Vin et Gastronomie organisé par la Maison de la Culture, a connu une bonne fréquentation et s'installe dans la pérennité. Avec le savoir-faire des exposants, producteurs et artisans venus présenter leurs produits et une organisation attentionnée et conviviale, les gastronomes ainsi que les fins gourmets, fidèles au rendez-vous, auront eu le plaisir de goûter les spécialités proposées, issues de nos terroirs.



**19 DÉCEMBRE BACHELIERS**

Cette année encore les bacheliers gretzois ont répondu présents à l'invitation de la municipalité. Beaucoup d'entre eux ont déjà une idée précise sur leur avenir, pour d'autres ça reste plus flou. Le pot de l'amitié a été l'occasion de retrouver les copains et les copines un peu perdu de vue.

- |                      |                 |                    |                  |
|----------------------|-----------------|--------------------|------------------|
| AGATHINE Jonathan    | DEVIN Marie     | HERVE Ophélie      | SEVESTE Hugo     |
| AKDOGAN Ismail       | DIAKITE Yasmina | LEPLONT Raphaëlle  | THELIE Emilie    |
| BERNARD Anaïs        | DIAS Manon      | MENDES Elsa        | TISSIER Amandine |
| BONNET Marie         | DIGUET Etienne  | PUMA Stan          | TRANDAFIR Axelle |
| BOURGES Mathilde     | DRÉAN Alix      | PYZIKIEWIEZ Lisa   | VALLEE Jérémy    |
| BOUTIGNY Valentin    | ERLER Jason     | RAIMBAULT Eléonore | VALLET Titouan   |
| CAPET Stella         | GAMAN Anaïs     | RHIFAR Sarah       |                  |
| DE CARVALHO Margaux  | HAMDI Sofia     | RICHAUVET Matthieu |                  |
| DERILUS Dana Lélendy | HAMON Cyril     | SEDIA-PAMBU Laura  |                  |



**21 NOVEMBRE MÉDAILLES DU TRAVAIL**

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

**OR**  
M. DAVODEAU Jean-Marc  
M. JAMPELER Philippe

MÉDAILLES REGIONALES, DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES

**ARGENT**  
Mme Zoulika LAINCER  
Mme BOYOT Christelle  
Mme MANGEAT Stéphanie

**GRAND OR**  
Mme Isabelle BONA  
Mme GRANSART Marinette  
Mme LECOINTE Dominique  
M. VALLET Philippe

**VERMEIL**  
M. CRISINEL Jean-Michel  
M. LE Jean-Marc

**VERMEIL**  
Mme Marguerite RUFFE  
M. PYZIKIEWIEZ Francis



**19 DÉCEMBRE**

Au château du Val des Dames L'audition de Noël clôturait l'année 2015 : chaque classe instrumentale était représentée, et le public fut très nombreux à cette occasion.



**19 DÉCEMBRE GRETZ ECRAN VOUS PRÉSENTAIT « LA FAMILLE BELIER »**

Chaque troisième vendredi du mois, un film vous ait proposé. les prochaines projections : **GRACE DE MONACO** en février **BON RETABLISSEMENT** en mars **Entrée gratuite** - MCL



# Noël 2015

Cette année encore le Père Noël a eu beaucoup à faire auprès des petits gretzois : les écoles, la restauration scolaire, le spectacle pour les écoles, le Noël du Hérisson, Gretz fête Noël, le marché de Noël...



- 1 SPECTACLE DE NOËL, Compagnie Toutatrac
- 2 Concert de NOËL de l'Association Médicale du Val des Dames
- 3 GRETZ FÊTE NOËL
- 4 MARCHÉ DE NOËL
- 5 NOËL DU HÉRISSEON
- 6 Père NOËL au centre de loisirs
- 7 NOËL DANS LES ÉCOLES
- 8 SPECTACLE DE NOËL du RAM et de la petite enfance





# LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) ADOPTÉ !

En effet, la procédure de révision engagée sous la précédente mandature, s'est achevée par l'adoption du PLU (Plan Local d'Urbanisme) lors de la séance du Conseil Municipal du 2 décembre 2015. Ce fut un travail difficile du fait, notamment, de multiples adaptations rendues nécessaires par les évolutions législatives intervenues durant la procédure, telle que la loi ALUR et, tout dernièrement encore, certaines dispositions de la loi dite loi Macron.

La difficulté majeure de cette entreprise, a été de trouver un équilibre entre la forte volonté de l'Etat de densifier notre Commune, en nombre de logements et par l'augmentation de la population, et la préservation de notre cadre de vie auquel l'immense majorité des Gretzoises et des Greztois est attachée. Cette densification imposée au travers du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France), en méconnaissance ou au mépris de certaines particularités locales se veut économe de la surface urbaine, de sorte qu'elle implique de privilégier la verticalité sur l'horizontalité. En d'autres termes nous devons permettre la création d'immeubles collectifs dans l'ensemble du périmètre urbain avec un point d'orgue autour de la gare, suscitant d'ores et déjà l'appétence des promoteurs immobiliers.

En adoptant le PLU les élus ont affirmé leur volonté de protéger le cadre pavillonnaire, l'esprit village de notre Commune, tout en concédant une capacité de densification maîtrisée, notamment par une extension modérée de la zone UA et une augmentation des droits à construire dans cette zone.

A l'heure où ces lignes sont rédigées, la décision finale est entre les mains du Préfet, représentant de l'Etat. Espérons que le vote du 2 décembre, donc la démocratie, sera respecté. Patrick Giovannoni Adjoint à l'Urbanisme.

**Le nouveau PLU est consultable au service de l'Urbanisme et sur le site internet de la Mairie.**  
[www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr)



## NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous habitez Gretz depuis peu, vous serez conviés à une matinée d'accueil, dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville.

Au programme, découverte de la commune et échanges avec les élus.

**Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie**

**Renseignement : 01 64 42 83 00**

## CIMETIERE

**Cimetière ancien** : renouvellement des concessions. Dans l'enceinte du cimetière ancien, de nombreuses concessions trentenaires sont échues depuis parfois plusieurs années.

Si elles souhaitent procéder à leur renouvellement, les familles concernées sont donc invitées à se présenter le plus rapidement possible au **service état-civil / cimetière de la mairie**.

A défaut, la commune aura la possibilité de procéder à la reprise de ces concessions (c'est à dire à l'exhumation et à l'enlèvement des monuments) puis à l'attribution du terrain libéré à une autre famille.

Le **service état-civil / cimetière de la mairie** demeure à votre entière disposition pour vous renseigner sur la validité de votre concession et vous accompagner dans vos démarches.

Au delà, il est également rappelé l'intérêt pour le concessionnaire et / ou ses ayants droits de prévenir la commune en cas de déménagement. En effet, les services municipaux pourront ainsi vous informer en cas de dégradation et de risque de reprise de la sépulture par la commune.

**Le service état-civil / cimetière vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 ainsi que le samedi-matin de 8h30 à 12h00**  
**Tél : 01 64 42 83 00 / 03 Courriel : [contact@mairie-gretz.fr](mailto:contact@mairie-gretz.fr)**

## ONF - NOUVEAU SITE POUR NOTRE FORÊT

[www.onf.fr](http://www.onf.fr) > En forêt > Armainvilliers



## NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

17 rue du Docteur Hutinel

**Tél. : 01 64 07 03 82**

[bibliotheque@mairie-gretz.fr](mailto:bibliotheque@mairie-gretz.fr)

LUNDI	14h – 17h30
MARDI	9h – 12h 14h – 17h30
MERCREDI	9h – 12h30 14h – 17h30
JEUDI	9h – 12h30 14h – 17h30
VENDREDI	8h30 – 12h 14h – 18h
SAMEDI	8h30 – 12h30



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Pour tous les enfants nés en 2013, inscriptions en maternelle obligatoire**, veuillez vous munir de vos : livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé des enfants.

**Date limite d'inscriptions le 2 avril 2016**

**Inscriptions en CP obligatoire** pour les élèves des écoles **Victor Hugo** et **Georges Travers** : même documents que pour les maternelles.

**Date limite d'inscriptions le 2 avril 2016**

**Pour tous les enfants** : Renouvellement de toutes les inscriptions, périscolaire, cantine, centre de loisirs et TAP pour l'année 2016-2017.

**N'oubliez pas de fournir votre assurance responsabilité civile (courant juin-juillet).**



## MÉDECINS D'URGENCE MU77

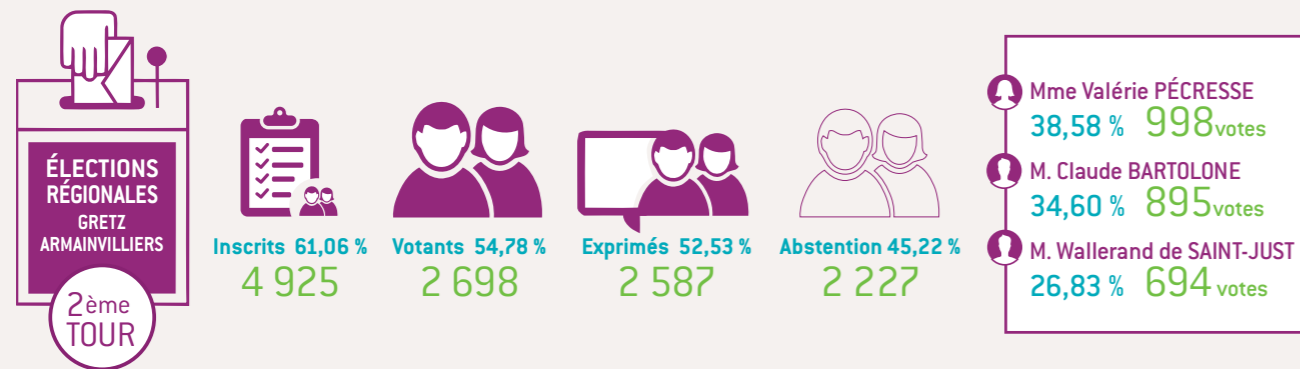
Médecins conventionnés

En cas d'indisponibilité du médecin traitant  
Ouverture d'un centre de consultations d'urgences et permanence de soins **tous les jours de l'année à GUIGNES (??)** sur RDV au **0 825 747 499**

**Tous les jours de l'année à partir de 20h**  
**Tous les samedis à partir de 12h**  
**Tous les dimanches, jours fériés et ponts mobiles toute la journée.**



ÉLECTIONS RÉGIONALES RÉSULTAT DEUXIÈME TOUR GRETZ - ARMAINVILLIERS



Élodie Cuesta Judocate Coupe de France 2015 cadette (-57kg)

**BRAVO ÉLODIE**

*Comment repartir d'Auvergne avec une belle médaille d'or ?*

- Étape 1 :** se qualifier en remportant la coupe de son département [le 5 avril 2015, 8 combattantes en -57kg]
- Étape 2 :** gagner 7 combats sur 7 en coupe de France [le 24 octobre 2015, 86 combattantes en -57kg]

**CADRE DE VIE - ACCUEIL JEUNESSE**



**ACCUEIL JEUNESSE**

Les travaux de la Maison des Jeunes ont débuté l'année dernière et ils sont pratiquement terminés. Nous aurons bientôt la visite du SDIS dans le cadre de la conformité et la sécurité du bâtiment. Il reste quelques finitions ainsi qu'un espace de vie extérieur à finaliser. Nous espérons l'ouvrir dans le courant du printemps. (vœux du maire)

**EXPRESSION POLITIQUE**

**UNION GRETOISE**

Suite à un dépassement, bien involontaire, du nombre de caractères, lors du précédent magazine, nous décidons de ne pas utiliser cet espace, cette fois-ci.

**CHANGEONS GRETZ**

Expression politique non parvenue.

**NAISSANCE**

OCTOBRE

- GLATIGNY Julia
- MOREIRA Raphaël, Abel, Rogerio
- COCHIN Erine, Eleanore, Céline
- MONTES CONDE Lisandro

NOVEMBRE

- DIARRA Mamedy
- N'CHOT Séréna, Eliora, Apo
- DEMAILLY Amy, Martine
- AMALANATHAN Clara
- WATY Liam
- DIAGNE Serigne, Mouhamadou, Lamine, Mbacke

DÉCEMBRE

- RAMASSAMY MONTMORENCY Dylan
- COVACIU Manex, Samuel
- LE GUILLOU Emma, Lucie, Gabrielle
- MERCIER Molly, Alice
- RODRIGUES Emma
- MENDES Raphaël

**MARIAGE**

OCTOBRE

- Elodie NAMIÉTA et Michaël VALENTIN
- Nathalie CABARET et Eric BARGNA
- Sandrine HARDY et ALONSO CUADRADO Domingo

NOVEMBRE

- Naima ACHABI et Jamal OUHADDOU
- Inès GONÇALVES et Gilbert QUÉANT
- Vanessa MARTEAU et Guy MOUZAY

**DÉCÈS**

OCTOBRE

- BERTHELIER veuve VIDAL Gisèle
- DETRIE Martine
- DERAIN épouse BRUNEAU Lucette
- GAUDEFROY veuve CAFFIER Jacqueline

NOVEMBRE

- G'STALTER Renaud
- COTHIAS Geneviève
- CHAKOFF Stéphane
- BLIN épouse DESPUJOLS Noëlle
- MALLET Roger
- BOULAND Roger
- DAUGREILH épouse VAILLANT Simone

DÉCEMBRE

- LANGLET Jean-Claude
- CALZADA Angel
- AMELON Denise
- ESQUER veuve GARNIER Gisèle





# Intermarché

SUPER



1



Je commande...

2



Je règle...

3



... et hop, c'est dans mon coffre !

Lundi au jeudi 9h - 19h20

Vendredi 9h - 19h40

Samedi 9h - 19h20

Dimanche 9h - 12h20

sans interruption

sans interruption

sans interruption



*Gagnez des Euros  
grâce à la carte de fidélité  
valable dans tous les Intermarché*



25, bd. Victor Hugo - Gretz-Armainvilliers  
Tél. : 01 64 07 32 19 - Fax : 01 64 06 61 37